



**RESPONSABILITE CIVILE
PROFESSIONNELLE ET EXPLOITATION
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS ET EXPERTISES IMMOBILIERES**

Bulletin d'adhésion

Contrat d'Assurance HDI GLOBAL SE n° 01012582-14002

ASSURE :

Raison sociale.....
Nom et prénom des représentants légaux :.....
.....
Adresse.....
Code postal.....
Commune.....
Téléphone..... Fax.....
E-mail.....
Catégorie juridique (SA, SARL...)
SIRET.....
Code NAF.....
Date de création de l'entreprise.....

ASSUREUR :

HDI GLOBAL SE

Tour Opus 12 – Défense 9
77 Esplanade du Général de Gaulle
92914 PARIS LA DEFENSE CEDEX
478 913 882 RCS Nanterre

COURTIER :

CAPRELE

40 boulevard Henri Sellier
92150 SURESNES

Contact : Christelle GUIET
Tél. : 01.41.38.90.80 Fax : 01.41.38.90.07
E-mail : christelle.guiet@caprele.fr
Code ORIAS : 07 009 052 – www.orias.fr

N° d'adhésion au contrat (à remplir par CAPRELE) :
.....

Date d'effet des garanties : La date d'effet de vos garanties est fixée auà 0 heure, sous réserve de la réception du présent bulletin qui doit être signé et obligatoirement accompagné du règlement de la prime correspondant à l'option choisie (voir les modalités d'adhésion pour déterminer la date à laquelle vous adhérez)

Date d'échéance de l'adhésion : 1^{er} février de chaque année

Montant de votre chiffre d'affaires ou honoraires bruts du dernier exercice clos (ou prévisionnel en cas de création) :

Ventilation de votre chiffre d'affaires par activité :

- Expertises immobilières:
- Diagnostics Immobiliers :.....

Personnel, y compris chef d'entreprise et dirigeant

Effectif total :
Nombre de diagnostiqueurs :
Nombre d'experts en évaluation immobilière :.....
Merci de nous indiquer le nom et prénom des personnes assurées :
.....
.....

Avez-vous déclarés des sinistres en Responsabilité Civile Professionnelle au cours des 3 dernières années ?

OUI NON

Si oui, merci de contacter CAPRELE pour une étude spécifique.

DECLARATION DES ACTIVITES EXERCEES :

Veillez indiquer les activités pratiquées et la répartition de vos honoraires (réponse impérative pour toute tarification) sur N-1 ou de manière prévisionnelle en cas de création :

DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER			
Diagnostic « Risque d'exposition au plomb (CREP) »	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Diagnostic « Risque d'intoxication par le plomb des peintures »	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Diagnostic « Etat relatif à la présence de termites »	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Diagnostic relatif à la présence/absence de matériaux produits contenant de l'Amiante	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Diagnostic Amiante friable	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Dossier technique amiante (DTA)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Diagnostic Amiante avant travaux et avant démolition	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Diagnostic « Etat de l'installation intérieure gaz »	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Diagnostic de performance énergétique	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Diagnostic « Etat de l'installation intérieure de l'électricité »	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Diagnostic « Etat des risques naturels, miniers et technologiques »	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Diagnostic « synthèse étude thermique »	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Diagnostic « contrôle des installations d'assainissement non collectif »	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Diagnostic « contrôle des installations d'assainissement collectif »	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Etablissement du certificat dit « Loi Carrez »	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Diagnostic mesurage radon	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Diagnostic « vérification équipements et installations incendie »	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Diagnostic des installations d'ascenseurs	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Diagnostic « piscines »	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Diagnostic « vérification de la conformité du logement aux normes de décence »	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Diagnostic « vérification de l'accessibilité du logement aux personnes handicapées »	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Diagnostic lié au « Prêt à taux zéro »	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Diagnostic « état descriptif des divisions de la copropriété »	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Diagnostic « état parasitaire »	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Diagnostic « état de l'humidité du bâtiment »	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Diagnostic « Etat des lieux »	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Diagnostic « Etat descriptif du logement avant et après travaux »	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Diagnostic légionellose	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Diagnostic « Etat de pollution des sols »	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Diagnostic « monoxyde de carbone »	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Diagnostic « vérification du respect des normes d'isolation acoustiques »	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Diagnostic dit « Loi Scellier »	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Diagnostic avec mise en copropriété de la loi SRU	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Eco prêt à taux zéro	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Diagnostic Loi Boutin	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Diagnostic « vérification de la conformité du bâtiment aux normes de perméabilité à l'air »	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Estimation de valeur vénale	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%

Autres (précisez) :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
---------------------	------------------------------	------------------------------	---

EXPERT IMMOBILIER			
Expertise en estimation de la valeur vénale d'un bien	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Expertise en estimation de la valeur locative du bien	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Expertise en constat des désordres affectant un ouvrage	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Expertise Prêt à taux zéro	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Expertise « Loi Carrez »	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Expertise en estimation de la valeur locative cadastrale	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Expertise en estimation de la valeur foncière du bien bâti et non bâti	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Expertise en estimation de fonds de commerce, indemnité d'éviction, expropriations, taxes, ISF	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%
Expertise en estimation de la valeur agricole	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	%

Diagnostic Légitime :

• Intervenez-vous dans les catégories d'établissements suivants :

- santé : oui non - thermaux : oui non - scolaires : oui non - sportifs : oui non

Évaluation immobilière :

• Vos prestations d'expertise ont pour objet l'évaluation de biens immobiliers en :

- Valeur d'utilité : oui non - Prix de convenance : oui non - Valeur d'assurance : oui non

• Vos prestations d'expertise en évaluation immobilière sont destinées :

- à la gestion patrimoniale par des particuliers (achat, vente, échange d'immeuble, partage successoral, Donation-partage, sortie de communauté, d'indivision, attribution préférentielle prévue par la loi) oui non
- à des déclarations fiscales (déclaration de succession, déclaration pour l'ISF) oui non
- à l'environnement des baux commerciaux (fixation du loyer de renouvellement, indemnité d'éviction) oui non
- à la vie sociale de l'entreprise (fusions, apports, cessions, achats, établissement des bilans, obligations particulières des sociétés d'assurance, obligations particulière des SCPI) oui non
- Autres à préciser :

Depuis quand exercez-vous les activités déclarées :

TYOLOGIE DE VOTRE CLIENTELE :

- Particuliers Commerçants, Artisans, Professions libérales
- Administrations publiques PME - PMI
- Autres à préciser :

ETENDUE TERRITORIALE DE VOTRE ACTIVITE :

Etes-vous amené à travailler hors de France ? oui non

Si oui, indiquez dans quels pays, la part (en %) représenté dans le Chiffre d'affaires, et la durée de la mission :

Adhérez-vous à un groupement professionnel (syndicat, fédération, association, etc.) ? oui non

Si oui, précisez lequel :

Si vous effectuez des prestations d'évaluation immobilière, ce groupement est-il signataire de la Charte de l'expertise ?

..... oui non

ANTECEDENTS DU RISQUE :

Assureur précédent

• Le risque proposé a-t'il été assuré au cours des 24 derniers mois ? oui non

- Si oui, nom de la société : Numéro du contrat :

• Avez-vous fait l'objet d'une résiliation à l'initiative d'un précédent assureur ? oui non

- Si oui, nom de la société, n° du contrat, motif :

Sinistres

• Au cours des 36 derniers mois, avez-vous fait l'objet de réclamations mettant en cause votre responsabilité civile ?

..... oui non

Si oui, donnez toutes précisions, éventuellement par note annexe, sur les dates, causes, circonstances et suites financières de ces réclamations :

• Avez-vous connaissance d'événements relatifs à vos activités qui seraient susceptibles de faire l'objet d'une réclamation ultérieure ? oui non

Si oui, précisez :

CHOIX DES OPTIONS ET CALCUL DU MONTANT DE LA PRIME TARIF APPLICABLE AU 1^{ER} FEVRIER 2017

Nota : Les garanties Responsabilité Civile Exploitation, archives et supports d'information et recours et défense pénale sont comprises dans l'option Responsabilité Civile Professionnelle retenue.
Le choix du montant de la garantie RC PROFESSIONNELLE est déterminé par option.

ACTIVITES 1 : DIAGNOSTIQUEURS IMMOBILIERS (y compris évaluation de valeur vénale)						ACTIVITES 2 : EXPERTS IMMOBILIERS		
Nombre de diagnostiqueurs autorisés par tranche de Chiffre d'Affaires	1 à 4		< à 6	< à 8	< à 10	> à 10	Valeur vénale judiciaire et extrajudiciaire Loi Carrez Prêt à taux zéro Expertises techniques du bâtiment	
Chiffre d'Affaires	< 125 000 €	125 001 € à 250 000 €	250 001 € à 500 000 €	500 001 € à 650 000 €	650 001 € à 800 000 €	> à 800 000 €		
Montant de couverture par sinistre & par année et par Souscripteur	PRIME FORFAITAIRE		PRIME EN FONCTION D'UN TAUX*	TARIFICATION AU CAS PAR CAS			PRIME FORFAITAIRE PAR EXPERT GROUPEMENT	PRIME FORFAITAIRE PAR EXPERT HORS GROUPEMENT
305 000 € par sinistre et 500 000 € par année d'assurance / par Souscripteur	996,35 € **	1 036,35 €	0,578% MP= 1 461,35 €	A la demande			296,35 €	716,35 €
500 000 € par sinistre et par année / Souscripteur	1 051,35 € ***	1 416,35 €	0,684% MP=1726,35 €			366,35 €	916,35 €	
750 000 € par sinistre et par année / Souscripteur	1 116,35 €	1 516,35 €	0,760% MP= 1 916,35 €			446,35 €	1016,35 €	
1 500 000 € par sinistre et par année / Souscripteur	1 541,35 €	2 116,35 €	1,064% MP=2 676,35 €			706,35 €	1 416,35 €	
3 000 000 € par sinistre et par année / Souscripteur	A la demande					A la demande		
Capitaux > 3 000 000 € par sinistre et par année / Souscripteur	TARIFICATION A LA DEMANDE							

*MP = minimum de prime irréductible

**Tarif réduit à 716,35 € en cas de souscription aux activités 2.

*** Tarif réduit à 891.35 € en cas de souscription aux activités 2.

L'Assuré déclare vouloir adhérer au contrat d'Assurance Responsabilité Civile CAPRELE / HDI GLOBAL SE n°01012582-14002.

Bulletin établi en deux exemplaires à retourner à **CAPRELE** – 40 boulevard Henri Sellier – 92150 SURESNES
Christelle GUIET – Téléphone : 01.41.38.90.80 - Télécopie : 01.41.38.90.07 - E-mail : christelle.guiet@caprele.fr

La garantie des Assurés est acquise sous réserve de l'absence de déclaration de sinistre, de la date d'effet figurant sur le présent bulletin au 31 janvier suivant, renouvelable par tacite reconduction et par période successive d'un an, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties.

L'adhérent reconnaît avoir reçu avant la souscription du contrat un exemplaire des Conditions Générales conformément aux articles L 112.2, L 112.a, R 112.2 et R 112.2 et R 112.3 du Code des ASSURANCES.

Le présent bulletin vous engage et vaut adhésion une fois signé et retourné à CAPRELE.

Une copie du contrat vous sera adressée avec le présent bulletin d'adhésion signé.

Fait à....., le.....

ASSURÉ	CAPRELE
---------------	----------------

Conformément à l'article 27 de la loi no 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'Assuré peut demander à l'Assureur, moyennant perception de la redevance prévue à l'article 35 de ladite loi, communication et rectification de toute information le concernant qui figurerait sur tout fichier à usage de l'Assureur ou de ses mandataires.